



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

population

Question écrite n° 50446

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales à propos de la population agricole du département de la Marne. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'évolution démographique de cette population ces dernières années.

Texte de la réponse

Selon les résultats de l'enquête sur la structure des exploitations en 2003, on dénombre 13 900 exploitations agricoles dans le département de la Marne, soit 80 % des exploitations de la région Champagne-Ardenne. Plus de 60 % de cet ensemble, soit 8 400 unités, sont dites « professionnelles », c'est-à-dire que leur dimension économique est équivalente à celle de la production d'au moins 12 hectares de blé, et que le travail qui leur est fourni est au moins celui d'une personne occupée à trois quarts de temps. On comptait 8 900 exploitations professionnelles en 2000 et 10 700 en 1988. Leur nombre a diminué de 2 % par an entre 2000 et 2003, sensiblement au même rythme que l'ensemble des exploitations professionnelles françaises. Le mouvement des actifs permanents suit celui des exploitations. Hormis salariés saisonniers ou occasionnels, 28 400 personnes travaillent en 2003, à temps plein ou partiel, sur l'ensemble des exploitations, dont 21 700 sur les exploitations professionnelles. On en comptait 30 100 en 2000 et plus de 37 000 en 1988. Cette population est constituée pour les trois quarts par des actifs familiaux. L'effectif des conjoints d'exploitants, est celui qui diminue le plus vite. Cette baisse affecte surtout les jeunes femmes, qui sont plus souvent issues de milieu non agricole et travaillent à l'extérieur. Par ailleurs, on compte 7 100 emplois de salariés permanents non familiaux, en quasi-totalité sur les exploitations professionnelles. Leur effectif est stable depuis 2000. Les actifs permanents ne travaillent pas tous à plein temps : 48 %, soit 13 700 personnes, en 2003. Toutefois, 40 % seulement de ces actifs étaient à plein temps en 2000. La moitié des chefs d'exploitation et des coexploitants est à plein temps, mais un quart seulement des conjoints et autres actifs familiaux. Enfin, plus de 60 % des salariés permanents travaillent à temps complet en 2003, un peu plus souvent qu'en 2000. Le travail familial fourni aux exploitations équivaut à 13 000 personnes occupées à plein temps pendant une année. S'y ajoute le travail des salariés permanents non familiaux, soit 5 800 personnes équivalents-temps plein, ainsi que celui des salariés saisonniers, soit 3 100 personnes équivalents-temps plein supplémentaires. La quantité de travail apportée aux exploitations de la Marne est stable depuis 1988 : 1,6 actif en moyenne par exploitation. La quantité de travail fournie aux exploitations professionnelles est elle aussi stable, mais plus élevée : 2,5 actifs en moyenne par exploitation. Elle dépasse même les trois personnes, sur les exploitations viticoles professionnelles qui constituent plus de la moitié des exploitations professionnelles de la Marne. Par ailleurs, la part du travail salarié non familial fourni aux exploitations professionnelles de la Marne (42 % en 2003) est très supérieure à celle qui prévaut dans l'exploitation professionnelle moyenne française (28 % en 2003).

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50446

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8767

Réponse publiée le : 8 février 2005, page 1311